

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-144/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1970 et promotion au titre de l'année 1970 d'un chauffeur-mécanicien du cadre territorial

n° 71-144/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
27 janvier 1971

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1971

Date du numéro
10 février 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est inscrit au tableau d'avancement de l'année 1970, pour le grade de chauffeur-mécanicien de 2° classe, 1° échelon, du cadre territorial des chauffeurs-mécaniciens et chauffeurs, à compter du 1 mars 1970, M. Mohamed Bourhan Abdallah, chauffeur-mécanicien de 3^e classe, 3^e échelon, en service à l'Enseignement public du premier- degré (Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse). M. Mohamed Bourhan Abdallah, chauffeur-mécanicien de 3° classe, 3^e échelon, est promu, pour compter du 1 mars 1970, au grade de chauffeur-mécanicien de 2^e classe, 1^{er} échelon.